

VOTRE INTERMÉDIAIRE

La Région de Bruxelles-Capitale (RBC) reconnaît **l'importance grandissante de la présence des institutions européennes et internationales**, et notamment leur influence sur l'économie régionale, la création d'emploi, le tourisme professionnel et de loisirs, l'attractivité du territoire, la reconnaissance internationale de la région et la richesse culturelle de sa population toujours plus diversifiée.

Soucieuse de favoriser les équilibres locaux et garantir un cadre de vie de qualité pour ses habitants, la RBC **accompagne** cette présence internationale à travers la cellule « liaison institutionnelle » du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI). Elle prête notamment une attention particulière aux **conséquences** que peut avoir cette présence sur les dynamiques du territoire, qu'il s'agisse de développement urbain, de patrimoine architectural, d'environnement, de mobilité, de flux touristique ou de gestion des espaces publics (tant leur sécurisation que leur convivialité).

Sur ces thématiques, le CEOI est **l'interlocuteur privilégié** de l'ensemble des organisations venues s'installer à Bruxelles : des institutions européennes, qui comptent des milliers d'employés et des dizaines de bâtiments concentrés sur quelques sites bruxellois, aux organisations internationales, ambassades et missions diplomatiques, en passant par les représentations régionales et locales éparpillées sur tout le territoire de la Région.

L'objectif est de rompre avec un passé où l'installation des sièges des organisations internationales répondait à des logiques immobilières et d'aménagement *top-down*, engendrant un traumatisme dont certains quartiers portent encore des stigmates, et y opposer une **stratégie** qui prenne en compte les besoins des différents acteurs : les riverains, les commerces, les employés, les navetteurs, les opérateurs culturels, les touristes, les porteurs de projets, etc.